



TOURNÉE ANNUELLE  
DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX  
PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que M. DELANGUE M,  
Géomètre du Cadastre sera de passage en commune au cours des mois de  
décembre 2016 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la  
documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire  
communal et à prendre contact avec les administrés. L'agent du cadastre  
désigné ci-dessus, accompagné de son aide est autorisé à pénétrer dans les  
propriétés privées suivant arrêté préfectoral du 20/01/1998.

L'agent est porteur d'une carte professionnelle délivrée par  
l'Administrateur des Finances Publiques qu'il présentera à toute demande.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A *Laventie*....., le *30 Novembre 2016*...

